

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 13 janvier 2020 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(e) les conseillers(ère) madame Marie-Ève Jean et messieurs Pierre Bellavance, Gaétan Dubé, Yannick Dumais et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Jacques Carrier.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

9 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

**MOT DE BIENVENUE**

**202001-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais  
et résolu à l'unanimité  
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

**202001-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau  
et unanimement résolu  
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 soit adopté.

**202001-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 16 DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et unanimement résolu  
que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 soit adopté.

**CORRESPONDANCES**

- **MRC Rimouski-Neigette** : Chèque Journée de la culture : 93.47 \$
- **SOPER** : Chèque loisirs : 121.00 \$
- **MRC Rimouski-Neigette** : Chèque profit éolien 2019 : 14 497.00 \$

**AFFAIRES COURANTES**

**202001-004 FQM : Projet de loi N° 48 sur la fiscalité agricole**

- CONSIDÉRANT** le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;
- CONSIDÉRANT QUE** pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé  
et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Saint-Fabien :

**EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;

**DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

**DE TRANSMETTRE** copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André LAMONTAGNE, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée LAFOREST, à la ministre régionale, M<sup>me</sup> Marie-Ève PROULX, au député M. Harold LEBEL, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

**202001-005 MEES : Signature convention d'aide financière**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et résolu à l'unanimité

d'autoriser le directeur général, monsieur Yves Galbrand, à signer la convention d'aide financière pour le programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : aréna et centre de curling entrée en vigueur le 17 décembre 2018.

**202001-006 CROIX-BLEUE : Hausse de 7% pour 2020 et 0% pour 2021**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean  
et unanimement résolu

d'accepter l'offre de la Croix-Bleue d'une hausse de 7% en 2020 et 0% en 2021 pour l'assurance collective des employés.

**202001-007 PHOTOCOPIEUR : Location Kopilab**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean  
et unanimement résolu

de faire la location d'un photocopieur Toshiba 3015ac de Kopilab au montant de 264.27\$ par mois et de donner le photocopieur Toshiba 256 aux Loisirs Saint-Fabien.

**AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS**

*Monsieur Stéphan Simoneau quitte la table du Conseil*

**202001-008 HOCKEY MINEUR ST-FABIEN : Financement (325\$ en 2019)**

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé  
et unanimement résolu

d'accorder 325\$ au Hockey mineur de Saint-Fabien pour la saison 2019-2020.

**202001-009 CHASSOMANIAC 2019 : Demande de commandite (500\$ en 2019)**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance  
et résolu à l'unanimité

de donner 400\$ pour l'activité Chassomaniak 2020.

*Monsieur Stéphan Simoneau revient à la table du Conseil*

**202001-010 SHQ : Budget 2020 – 2019-12-10 : 3 317\$**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité approuve les prévisions budgétaires 2020 de l'OHRN datées du 10 décembre 2019 au montant de 3 317\$.

**202001-011 SHQ : Budget 2020 – 2019-12-18 : 4 445\$**

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité approuve les prévisions budgétaires 2020 de l'OHRN datées du 18 décembre 2019 au montant de 4 445\$.

*Monsieur Yannick Dumais quitte la table du Conseil*

**202001-012 GABRIEL MICHAUD : Demande de commandite**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité de fournir une aide pour aider M. Michaud dans sa recherche de commandite.

**202001-013 BALLE DONNÉE : Commandite journée familiale 1500\$ (750\$ en 2019)**

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et résolu à l'unanimité de donner 750\$ pour la journée familiale au tournoi de la balle-donnée et de fournir les photocopies pour les napperons et les programmes.

*Monsieur Yannick Dumais revient à la table du Conseil*

**202001-014 BAT : Annulation de la redevance annuelle sur la location des campings**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et résolu à l'unanimité de laisser à la corporation de développement Bic / St-Fabien la redevance annuelle sur la location des campings évaluée à 7500\$.

**202001-015 MEES : Appui demande dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean et résolu à l'unanimité

- **QUE** la municipalité de Saint-Fabien autorise la présentation du projet de mise à niveau du pavillon de Saint-Fabien au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- **QUE** soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Fabien à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- **QUE** la municipalité de Saint-Fabien désigne monsieur Yves Galbrand, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**202001-016 MOTION DE FÉLICITATION : Nicole Levesque**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité de féliciter madame Nicole Lévesque pour l'organisation du Bingo de la Bibliothèque.

**202001-017 MOTION DE FÉLICITATION : Guillaume D'Astous : Promotion au grade de Lieutenant du service incendie**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et unanimement résolu de féliciter monsieur Guillaume D'Astous pour la promotion au grade de lieutenant pour le service régional d'incendie de la MRC Rimouski-Neigette.

**202001-018 MOTION DE FÉLICITATION : Daniel Caissy et Mathieu Daigle : Pompier 1**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité de féliciter messieurs Daniel Caissy et Mathieu Daigle pour avoir complété avec succès la formation de Pompier 1 pour le service régional d'incendie de la MRC Rimouski-Neigette.

**202001-019 MOTION DE FÉLICITATION : Équipe 33 des Basques : Gagnante dans la catégorie Pee wee B lors du tournoi de hockey mineur Desjardins de Rimouski**

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et résolu à l'unanimité de féliciter les 8 citoyens de Saint-Fabien membres l'équipe 33 des Basques gagnante dans la catégorie Pee wee B lors du tournoi de hockey mineur Desjardins de Rimouski

**ÉLECTIONS PARTIELLES**

- **Fin mise en candidature :** Vendredi 24 janvier 2020 : 16h30

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**TRAVAUX PUBLICS**

- **CNESST :** Relevé de prestations accordées

**URBANISME**

- **M. Daniel Lebel :** Demande de modification du règlement concernant les dérogations mineures

**202001-020 RÈGLEMENT N° 473 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES : DÉPÔT / Projet de règlement N° 525-P – Règlement modifiant le règlement no 473 concernant les dérogations mineures**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

**RÈGLEMENT N° 525-P**

**PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 473 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a adopté un règlement numéro 473 concernant les dérogations mineures pour l'ensemble de son territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** le point 1) i. de l'article 4 exclus les dispositions relatives aux agrandissements et aux modifications d'un bâtiment dont l'usage est dérogatoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Daniel Lebel a présenté une demande de modification du règlement en bonne et due forme ;

**ATTENDU QU'** un avis de motion de ce règlement a été donné à la session régulière du 13 janvier 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le règlement portant le numéro 525-P est et soit adopté et que le conseil  
ORDONNE ET STATUE par ce règlement, ce qui suit:

Article 1 NUMÉRO ET TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le numéro 525-P et s'intitule « *Projet de règlement modifiant le règlement N° 473 concernant les dérogations mineures* ».

Article 2 EXCEPTION SUR LES DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉROGATION MINEURE

Retirer le point 1) i. de l'article 4

« Les dispositions relatives aux agrandissements et aux modifications d'un bâtiment dont l'usage est dérogatoire. »

Article 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la *Loi*.

ADOPTÉ À SAINT-FABIEN PAR LA RÉSOLUTION NO 202001-020  
CE 13<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2020.

Jacques Carrier,  
Maire

Yves Galbrand,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

202001-021 AVIS DE MOTION : Règlement N° 525-R - Règlement modifiant le règlement N° 473 concernant les dérogations mineures

Un avis de motion est déposé par monsieur Pierre Bellavance que lors d'une prochaine séance du Conseil, il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture, d'un règlement intitulé : « *Règlement N° 524-R - Règlement modifiant le règlement N° 473 concernant les dérogations mineures* ».

202001-022 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT : Demande à la MRC pour retirer l'article 12.18.2

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean  
et résolu à l'unanimité

de demander au service d'urbanisme de la MRC Rimouski-Neigette de retirer l'article 12.18.2 du schéma d'aménagement et de développement lors d'une prochaine révision ou d'une modification de celui en vigueur, car celui-ci est inapplicable et non requis par la CPTAQ.

**COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE**

202001-023 ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé  
et résolu à l'unanimité

que les comptes courants du mois de décembre 2019 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 141 083.33\$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques de 7180 à 7224.

202001-024 ADOPTION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2019 : TRAVAUX 9<sup>e</sup> AVENUE NORD

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé  
et résolu à l'unanimité

que les comptes pour les travaux de la 9<sup>e</sup> avenue Nord du mois de décembre 2019 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 9 263.54\$ soient approuvés. Ladite liste comprend le chèque 7225.

202001-025 ADOPTION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2019 : PFT du Vieux-Théâtre

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé  
et résolu à l'unanimité

que les comptes pour les travaux de la conception du PFT du Vieux-Théâtre de Saint-Fabien du mois de décembre 2019 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 24 870.80\$ soient approuvés et que les fonds proviennent de la réserve créée et comptabilisée dans le compte 03 33000 000. Ladite liste comprend les numéros de chèques de 7226 à 7228.

**DIVERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

**APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussigné, monsieur Jacques Carrier, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

**202001-026 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h23.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général / Sec.-trésorier

